



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 15 février 2012

Communiqué de presse

COMITE REGIONAL DE L'HABITAT : L'ETAT MAINTIEN SON EFFORT POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET L'AMELIORATION DU PARC PRIVE

Le comité régional de l'habitat (CRH) s'est réuni, ce mercredi 15 février sous la présidence de Dominique Bur, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, pour entériner le bilan 2011 et la répartition 2012 des aides à la pierre dans la région.

L'Etat consacrera ainsi, en 2012, 53 millions d'euros d'aides directes à la production de logements locatifs sociaux (16,3 millions d'euros) et à l'amélioration du parc privé des particuliers (36,7 millions d'euros). Avec les aides indirectes et notamment fiscales, ce sont, au total, 185 millions d'euros qui seront consacrés à la production de logements sociaux.

En 2011, l'Etat a financé 6 800 nouveaux logements sociaux, et prolonge ainsi les niveaux élevés atteints depuis 5 ans. Avec 1 500 logements très sociaux, une priorité forte a été donnée aux populations les plus fragiles et prioritaires dans la mise en œuvre du droit au logement opposable. Cette offre nouvelle de logement se situera pour plus de 90 % au sein des grandes agglomérations de la région, notamment la métropole lilloise, et veille à prendre en compte les besoins de publics diversifiés. 670 logements relèvent ainsi de résidences pour personnes âgées. 18,4 millions d'euros de subventions directes ont été octroyés aux organismes HLM constructeurs pour atteindre ces résultats. Près de 9 logements sur 10 présenteront des standards de qualité énergétique supérieurs aux réglementations en vigueur, et répondent ainsi pleinement aux enjeux du Grenelle de l'environnement.

Ce soutien sera confirmé en 2012, avec un objectif de 6 860 nouveaux logements, dont 1 600 très sociaux, qui demeure ambitieux. Ils seront construits en priorité dans les territoires où les difficultés pour se loger sont les plus fortes, tout particulièrement dans la métropole lilloise.

Cet effort s'accompagne de la poursuite, dans le parc social existant, du programme expérimental de réhabilitation énergétique engagé en 2010 et cofinancé par les crédits du Fonds européen de développement régional (Feder) (20 millions prévus dans un premier temps). Il a d'ores et déjà permis d'engager la rénovation de 5 000 logements sociaux dans lesquels la facture énergétique des locataires sera réduite de 70 %. Ces premiers résultats sont remarquables et un second échantillon d'opérations est en cours de préparation.

S'agissant du logement privé, 5 400 logements ont fait l'objet d'une aide à la réhabilitation de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) en 2011, pour près de 43 millions d'euros. Les interventions portent en priorité sur la lutte contre l'habitat indigne ou dégradé et le traitement de l'amélioration thermique des logements des propriétaires occupants modestes.

En 2012, ces priorités seront reconduites, avec un effort particulier sur le programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux » dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA). Il doit permettre d'aider 2 700 propriétaires occupants modestes à réaliser les travaux qui leur permettront d'améliorer la performance énergétique de leur logement de 25 %, et de mieux maîtriser leurs dépenses d'énergie. Ces propriétaires bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour conduire leur projet. Au total, l'effort de l'Anah atteindra 36,7 millions d'euros de subventions.

Le CRH réunit l'ensemble des partenaires et financeurs du logement, services de l'Etat, représentants des collectivités locales, des professionnels et des associations. Il mobilise un large partenariat pour le développement de l'offre de logement social et la rénovation de logements privés, et pour mettre en œuvre la politique du « logement d'abord » destinée à aider les ménages en difficulté à passer des hébergements temporaires au logement pérenne.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr